

Catégorie ISR Summa Investors^{MC} - Série U

Aperçu du fonds
30 JUIN 2018

Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée

Le présent document contient des renseignements qu'il est important de connaître au sujet du produit Catégorie ISR Summa Investors^{MC} - Série U. Vous trouverez d'autres renseignements plus complets dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, vous pouvez contacter votre conseiller, téléphoner à la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée au 1-800-661-4578 (au Québec) ou au 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada), ou encore visiter notre site Web au www.groupeinvestors.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devez prendre en considération vos autres placements et votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Code(s) du Fonds	1375
Date de création de la série	12 juillet 2013
Valeur totale du Fonds au 15 mai 2018	21,3 M\$
Ratio des frais de gestion (RFG)	1,08 %

Gestionnaire du Fonds	Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée
Gestionnaire(s) de portefeuille	Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée Corporation Financière Mackenzie (sous-conseiller en valeurs)
Distributions	Intervalles irréguliers
Placement minimum	50 \$ au départ, tranches de 50 \$ par la suite

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds vise à procurer un revenu modéré et la croissance à long terme du capital au moyen de positions en investissements socialement responsables, principalement en actions ordinaires de sociétés canadiennes. Le Fonds compte prendre ces positions en investissant principalement dans des parts d'autres Fonds du Groupe Investors ou directement dans des titres de participation. Le Fonds peut exposer jusqu'à 50 % de son actif à des titres étrangers.

Les tableaux ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du Fonds au 15 mai 2018. Comme le Fonds investit presque tout son actif dans un autre Fonds du Groupe Investors, les placements de ce Fonds sont indiqués ci-dessous, en plus des participations directes, le cas échéant. Les placements du Fonds peuvent être modifiés.

Dix principaux placements [AU 15 MAI 2018]

1. Banque Royale du Canada	6,4 %
2. La Banque de Nouvelle-Écosse	6,3 %
3. Société financière Manuvie	2,7 %
4. Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	2,3 %
5. Keyera Corp.	2,1 %
6. Goldcorp Inc.	1,9 %
7. Intact Corporation financière	1,9 %
8. Financière Sun Life inc.	1,9 %
9. BCE Inc.	1,9 %
10. Pason Systems Inc.	1,8 %

Pourcentage total des 10 principaux placements 29,2 %
Nombre total de placements 85

Répartition par pays [AU 15 MAI 2018]

Canada	55,6 %
États-Unis	30,4 %
Suisse	3,5 %
Japon	2,4 %
Autres	8,3 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-0,1 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,1 %
	100,0 %

Répartition sectorielle [AU 15 MAI 2018]

Services financiers	26,0 %
Produits industriels	13,0 %
Technologie de l'information	12,7 %
Énergie	10,9 %
Matériaux	9,8 %
Consommation discrétionnaire	8,0 %
Soins de santé	7,1 %
Consommation de base	7,0 %
Services publics	2,0 %
Autres	3,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-0,1 %
Autres actifs (passifs) nets	-0,1 %
	100,0 %

Quel est le degré de risque?

La valeur du Fonds peut diminuer ou augmenter. Vous pourriez perdre de l'argent.

L'une des façons d'évaluer le risque est d'examiner le rendement du Fonds au fil des ans, afin de connaître la volatilité de ce placement.

Généralement, le rendement des fonds volatils fluctuera davantage avec le temps. Ces fonds sont habituellement plus à risque d'enregistrer des pertes et peuvent être plus susceptibles de générer un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils a tendance à moins fluctuer au fil du temps. Ces fonds génèrent habituellement un rendement moins élevé et peuvent être moins à risque d'enregistrer des pertes.

Niveau de risque

Le Groupe Investors a déterminé que ce Fonds a un degré de volatilité moyen.

Cette évaluation repose sur les fluctuations du rendement du Fonds observées au cours des années passées. Elle n'est pas indicative de la volatilité future du Fonds. Cette évaluation peut être modifiée. Un fonds qui présente un risque faible peut quand même enregistrer des pertes.

Faible	Faible à moyen	Moyen	Moyen à élevé	Élevé
--------	----------------	-------	---------------	-------

Pour de plus amples renseignements sur l'évaluation du risque ou les risques particuliers à ce Fonds, veuillez consulter la rubrique *Quels sont les risques de placement dans un fonds commun de placement?* du prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

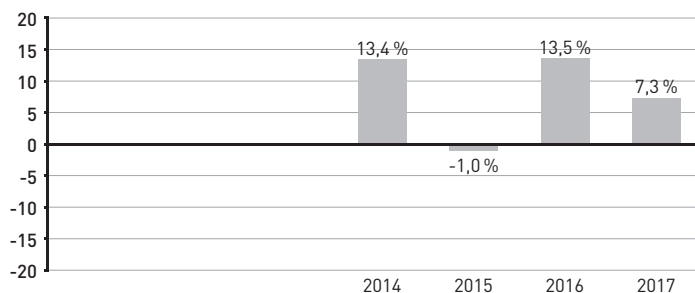
Comme dans le cas de la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous ne récupérerez pas nécessairement le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

La présente section indique les rendements de la série U du Fonds au cours des quatre dernières années. Les rendements sont présentés après déduction des frais du Fonds. Ces frais réduisent les rendements.

Rendements annuels

Le graphique suivant montre le rendement de la série U du Fonds au cours des quatre dernières années civiles. Le Fonds a terminé une de ces quatre années à la baisse. La variation des rendements d'une année à l'autre peut vous aider à évaluer le degré de risque du Fonds au cours des dernières années. Elle n'est pas indicative du rendement futur du Fonds.



Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Le tableau suivant présente le meilleur et le pire rendement de la série U du Fonds sur 3 mois au cours des quatre dernières années. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer ultérieurement. Déterminez l'ampleur de la perte que vous êtes en mesure de tolérer à court terme.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ au début de cette période
Meilleur rendement	8,8 %	30 avril 2014	Votre placement aurait augmenté à 1 088 \$.
Pire rendement	-5,2 %	30 septembre 2015	Votre placement aurait diminué à 948 \$.

Rendement moyen

Une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans les titres de série U au moment de la création de la série aurait un placement d'une valeur de 1 490 \$ au 31 mai 2018, ce qui équivaut à un taux de rendement annuel composé d'environ 8,8 %.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux épargnants qui tolèrent les risques associés à ce placement et qui :

- cherchent à obtenir un revenu et une appréciation du capital à long terme.

Au sujet de l'impôt

En général, vous devez payer de l'impôt sur le revenu pour tout gain réalisé dans le Fonds. Le montant dépend des lois fiscales de votre lieu de résidence et du fait que le Fonds est détenu ou non dans un régime enregistré, tel qu'un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

À noter que si vous détenez les titres du Fonds dans un compte non enregistré, les distributions imposables du Fonds seront incluses dans votre revenu imposable, peu importe que vous les receviez en espèces ou qu'elles soient réinvesties.

Combien ça coûte?

La section suivante montre les frais que vous pourriez devoir payer pour acquérir, détenir et vendre des titres de série U du Fonds. Les frais – y compris les commissions – peuvent varier d'une série à l'autre, et d'un fonds à l'autre. Des commissions plus élevées peuvent amener des représentants à favoriser un placement plutôt qu'un autre. Renseignez-vous afin de savoir si d'autres fonds ou placements, à coûts moindres, peuvent vous convenir.

1. Frais d'acquisition

En règle générale, aucune des options d'achat ne comporte de frais d'acquisition.

Si vous achetez des titres de la présente série du Fonds, le Groupe Investors versera à votre conseiller une prime de vente pouvant atteindre 2,50 %. Le Groupe Investors pourra verser à votre conseiller un montant supplémentaire pouvant atteindre 40 % de la prime de vente si ce dernier s'est joint à notre entreprise il y a moins de quatre ans.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ces frais réduisent le rendement annuel de la série.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, les frais annualisés de la série totalisent 1,17 % de sa valeur (environ 12 \$ par tranche de 1 000 \$ investis).

	Taux annuel (en % de l'actif de la série)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des charges d'exploitation (y compris les frais d'administration) de la série.	1,08 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais d'opérations sur les placements de la série.	0,09 %
Frais du Fonds	1,17 %

3. Autres frais

Vous pourriez devoir payer d'autres frais applicables à l'achat, à la détention, à la vente ou à l'échange de titres détenus dans le Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais pour nombre excessif d'échanges	Si vous effectuez un nombre excessif d'échanges qui, à notre avis, pourraient avoir un effet préjudiciable, nous pourrions vous imposer des frais pouvant atteindre 5,50 % du montant de l'échange.
Frais pour opérations à court terme	Jusqu'à 2,00 % du montant du rachat ou de l'échange qui est effectué au cours des 90 jours qui suivent l'acquisition du placement dans le Fonds. Ces frais sont payables au Fonds.
Frais de rachat	Vous ne payez habituellement pas de frais de rachat quand vous vendez des titres du Fonds. Toutefois, si vous échangez votre placement dans un autre Fonds du Groupe Investors ou un fonds de placement garanti contre un placement dans le Fonds et que votre placement était assorti de frais de rachat, nous pourrions vous imputer des frais de rachat qui peuvent s'élever à 5,50 % du montant du rachat. Si votre placement initial est devenu assorti de frais de rachat après le 30 juin 2016, les frais d'acquisition reportés restants seront annulés au décès du titulaire individuel (ou du dernier titulaire survivant dans le cas d'un compte conjoint).
Frais de conseil	Le taux des frais de conseil annuels est établi, notamment, en fonction de la valeur marchande de tous vos Fonds du Groupe Investors et est calculé tous les jours sur la valeur de votre placement dans cette série. Dans certains cas, le placeur peut vous offrir une réduction des frais. Veuillez communiquer avec votre conseiller pour obtenir de plus amples renseignements.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un engagement d'acheter des titres d'un fonds commun de placement dans les deux jours ouvrables qui suivent la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou
- d'annuler votre achat dans les 48 heures qui suivent la réception de la confirmation d'achat.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit d'annuler un achat ou d'engager une poursuite en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez cependant agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un conseiller juridique.

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est récurrente et elle est versée aussi longtemps que vous conservez votre placement dans le Fonds en contrepartie des services et des conseils que vous donne votre conseiller.

C'est le Groupe Investors qui verse cette commission à votre conseiller. Elle est prélevée, en tout ou en partie, sur les frais de conseil et elle est établie d'après la valeur de votre placement. Son taux se situe dans une fourchette de :

- 0,40 % à 0,60 % par année (4 \$ à 6 \$ par année environ par tranche de 1 000 \$ investis).

Si votre conseiller s'est joint à notre entreprise il y a plus de quatre ans, il pourrait recevoir un montant annuel additionnel allant de 0,06 % à 0,09 % de la valeur de votre placement (0,60 \$ à 0,90 \$ environ par tranche de 1 000 \$ investis).

Renseignements

Communiquez avec le Groupe Investors ou votre conseiller pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information sur le Fonds. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents juridiques du Fonds.

Au Québec :

Groupe Investors
2001, boul. Robert-Bourassa, bureau 2000
Montréal (Québec) H3A 2A6

1-800-661-4578

Ailleurs au Canada :

Groupe Investors
447, av. Portage
Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5

1-888-746-6344

www.groupeinvestors.com

Pour en savoir davantage sur les investissements dans des fonds communs de placement, consultez la brochure **Comprendre les organismes de placement collectif** des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur le site www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.